



Coalition pour un budget vert

Mémoire présenté au

Comité permanent des finances de la Chambre des communes

concernant les

Consultations prébudgétaires en prévision du budget fédéral de 2024

Le 4 août 2023



Voici les **cinq grandes recommandations de la Coalition pour un budget vert** pour le budget de 2024 :

- 1) **Financer la protection et le rétablissement de la nature au Canada** – Respecter l’engagement du Canada de cesser et d’inverser la perte de la biodiversité en mettant en œuvre le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal (**19,3 milliards de dollars sur sept ans jusqu’en 2030-2031, puis 1,8 milliard de dollars par année par la suite**);
- 2) **Campagne de rénovations pour des maisons résilientes aux changements climatiques et écoénergétiques plus abordables** – Élargir et coordonner les investissements et les programmes existants afin de centraliser les améliorations domiciliaires pour assurer des investissements efficaces qui intègrent des objectifs en matière de santé, d’abordabilité et d’adaptation, et pour répondre aux besoins uniques des collectivités autochtones, nordiques et éloignées (**25 milliards de dollars sur cinq ans**);
- 3) **Mettre en place un réseau d’électricité à émissions nulles fondé sur les énergies renouvelables** – Étapes essentielles vers les grands investissements de transformation nécessaires dans le transport, la production et la demande d’électricité, y compris dans les collectivités autochtones éloignées (**26 milliards de dollars sur cinq ans**);
- 4) **Des emplois durables pour un Canada carboneutre** – Accroître les investissements dans la planification de la transition, la création d’emplois et le soutien aux travailleurs pour assurer une transition en douceur vers une économie à faibles émissions de carbone (**12,2 milliards de dollars sur cinq ans**);
- 5) **Promouvoir l’agriculture durable** – Recommandations clés pour aider les producteurs et le Canada à être un chef de file de l’agriculture durable et novatrice grâce à un système alimentaire résilient et diversifié (**4,5 milliards de dollars sur cinq ans, puis 134 millions de dollars par année, par la suite**).

Vous trouverez de nombreux détails sur ces recommandations (au-delà de ceux présentés aux pages suivantes), ainsi que de nombreuses recommandations complémentaires (*énumérées aux pages 7 et 8*), dans les [Recommandations préliminaires relatives au budget de 2024](#) de la Coalition pour un budget vert¹. Nous nous attendons à ce que les *recommandations* définitives révisées de la Coalition pour un budget vert pour le budget de 2024 soient disponibles en septembre 2023 à www.greenbudget.ca.

¹ <https://greenbudget.ca/wp-content/uploads/sites/5/2023/06/Green-Budget-Coalitions-Preliminary-Recommendations-for-Budget-2024-June-8-2023.pdf> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

Il est désormais essentiel de se concentrer davantage sur la résolution des crises connexes des changements climatiques et de la biodiversité de manière à façonner un monde équitable, carboneutre et respectueux de la nature pour les générations actuelles et futures, au Canada comme dans le reste du monde.

Détails sur les recommandations présentées

1) Financement pour la protection et le rétablissement de la nature au Canada

Investissement recommandé :

19,3 milliards de dollars jusqu'en 2030-2031, puis 1,8 milliard de dollars par année, par la suite, pour respecter l'engagement du Canada de cesser et inverser la perte de la biodiversité, en mettant en œuvre le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal [ECCC, RNCan, MPO, PC, AAC + TC, SP, ACIA, SC, ASPC, ARLA, AMC, StatCan].

En décembre 2022, le Canada a accueilli la 15^e Conférence des parties (COP15) à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB) à Montréal. La COP15 a conclu un accord mondial historique pour protéger la nature – le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal. Dans le cadre de la conférence, le Canada s'est engagé à travailler avec les détenteurs de droits, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les intervenants pour élaborer une loi pangouvernementale sur la stratégie nationale de la biodiversité et la responsabilisation à l'égard des objectifs du Canada en matière de biodiversité, y compris la protection d'au moins 30 % des terres et des océans d'ici 2030. Pour répondre aux ambitions du Cadre mondial, il faut de plus en plus de ressources financières à long terme provenant de toutes les sources pour obtenir des résultats positifs.

Afin de respecter ses engagements en matière de protection et de rétablissement de la nature, le gouvernement fédéral doit :

- Investir dans des ententes de financement permanent à l'appui d'initiatives de conservation menées conjointement par des Autochtones pour protéger, restaurer et gérer les écosystèmes terrestres et océaniques, et aider le gouvernement et la Couronne, la société civile et d'autres intervenants à être de bons partenaires dans ce travail;
- Accroître les investissements pour positionner la nature sur un pied d'égalité avec les changements climatiques, ce qui envoie un signal clair que la crise climatique et la crise de la biodiversité sont interdépendantes, posent un risque important pour la société et doivent être abordées en parallèle;

- Cerner et rediriger les subventions qui nuisent à la nature, et réaligner les programmes de financement fédéraux existants (p. ex. infrastructure) pour soutenir la nature et les mesures favorables au climat.

Les documents de recommandation complets de la Coalition pour un budget vert (*voir les liens au bas de la page 2*) décrivent en détail les mesures recommandées pour un large éventail d'enjeux liés à la nature et à la biodiversité, y compris la conservation dirigée par les Autochtones, les aires protégées, les aires de biodiversité, l'utilisation des terres, la restauration, l'approvisionnement en semences, l'eau douce, l'océan, les pêches, le carbone bleu, la connectivité écologique, les espèces en péril, les oiseaux, les espèces envahissantes, l'aide internationale à la biodiversité et les données, y compris les inventaires géospatiaux.

2) Campagne de rénovations pour des maisons résilientes aux changements climatiques et écoénergétiques plus abordables

Investissement recommandé (en partenariat avec les provinces) :

24,7 milliards de dollars sur cinq ans pour mener une campagne de rénovation canadienne qui s'attaque à la pauvreté énergétique, renforce la résilience et répond aux besoins des communautés autochtones et nordiques, notamment :

1. **20 milliards de dollars** destinés aux rénovations domiciliaires sans frais et à l'électrification du chauffage aux ménages vivant dans la pauvreté énergétique, avec des garanties d'inclure et de protéger les locataires. Ces mesures accorderaient la priorité aux immeubles locatifs et aux logements sociaux et comprendraient des mesures d'adaptation aux changements climatiques [RNCan, SCHL, SC];
2. **7,5 millions de dollars** pour l'élaboration d'une stratégie nationale en matière d'énergie abordable pour les maisons, assortie de mesures et de résultats clairs pour aborder la question de l'abordabilité de l'énergie au Canada, élaborée en mettant l'accent sur la justice énergétique et coordonnée avec la Stratégie nationale d'adaptation et la Stratégie canadienne pour les bâtiments verts [RNCan];
3. **2,7 milliards de dollars** pour des modernisations et des améliorations écoénergétiques dans des ensembles de logements dans des communautés autochtones, tel qu'indiqué par Indigenous Clean Energy [SAC, SCHL, BIC];
4. **1,5 milliard de dollars** pour le développement des compétences, le renforcement des capacités et le recrutement, assorti de fonds réservés pour accroître l'équité et la diversité dans l'économie de la rénovation [RNCan, ISDE, SC];
5. **125 millions de dollars** d'investissement en capital du dernier kilomètre dans 15 à 20 projets de démonstration de rénovation profonde transformatrice ciblés par les

équipes d'accélération des rénovations en profondeur et de développement du marché [RNCa];

6. Exploiter un programme de garantie de prêt pour réduire le risque pour le financement privé de la modernisation des bâtiments [SCHL, BIC, RNCa].

3) Mettre en place un réseau d'électricité à émissions nulles fondé sur les énergies renouvelables

Investissement recommandé : 26 milliards de dollars sur cinq ans pour appuyer la mise à niveau du réseau et améliorer la collaboration et la gouvernance, la planification et le déploiement de l'électricité propre.

1. Amélioration du réseau

- **20 milliards de dollars** pour compléter les crédits d'impôt à l'investissement pour le transport à hauteur de 50 % des projets stratégiques de transport interrégional afin de soutenir le déploiement de l'infrastructure d'électricité propre [RNCa];
- **4,8 milliards de dollars** pour des investissements dans des projets et des programmes d'électricité propre au profit des communautés autochtones, à faible revenu et vulnérables [RNCa];
- **Jusqu'à 800 millions de dollars supplémentaires** pour des programmes visant à renforcer le leadership et les partenariats autochtones pour le déploiement de l'énergie propre dans les communautés autochtones éloignées [responsable : RNCa, parties impliquées : RCAANC, SAC, INFC];
- **15 millions de dollars** pour mettre en œuvre des volets précis du Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification et de la Banque de l'infrastructure du Canada pour des projets dans des communautés en quête d'équité [RNCa, BIC].

2. Collaboration et pratiques exemplaires en matière de gouvernance, de conception, de planification et de déploiement de l'électricité propre

- **200 millions de dollars de financement supplémentaire** mis à la disposition des provinces qui s'engagent à apporter des améliorations systématiques à leur réseau d'électricité complet pour appuyer la transition [RNCa];
- **150 millions de dollars** pour améliorer la coopération régionale stratégique et la capacité de recherche et de planification afin de soutenir les projets et les analyses de transport interrégional pour assurer la fiabilité, l'efficacité et l'abordabilité du réseau de l'avenir [RNCa];
- **5 millions de dollars** pour financer un processus de consultation avec les provinces, les territoires, les municipalités, les services publics, l'industrie, les

ONG et d'autres partenaires régionaux axés sur les voies les moins coûteuses vers une électricité entièrement propre d'ici 2035 [RNCa].

4) Des emplois durables pour un Canada carboneutre

Investissement recommandé : 12,2 milliards de dollars sur cinq ans

1. **30 millions de dollars** pour la collecte, l'analyse et la modélisation de données afin d'éclairer la planification des emplois durables [RNCa, EDSC, StatCan, CCIE];
2. **5 milliards de dollars** pour appuyer la participation des Autochtones à la gouvernance des emplois durables et à la planification autodéterminée [RNCa];
3. **Perfectionnement et formation de la main-d'œuvre**
 - **Programme de crédits de 150 millions de dollars** pour aider les jeunes à entreprendre une carrière durable, en accordant la priorité aux membres de groupes sous-représentés et en quête d'équité [EDSC];
 - **250 millions de dollars** pour aider les travailleurs à trouver des emplois durables, notamment par le recyclage des compétences et le perfectionnement [RNCa, ADR];
4. **Soutenir la planification régionale et les projets de création d'emplois**
 - Fournir un investissement initial de **6,5 milliards de dollars** pour établir un nouveau programme régional de coordination et de financement afin d'investir dans la planification régionale créatrice d'emplois et les grands projets d'immobilisations dans les régions en transition [RNCa; ADR];
 - **270 millions de dollars** pour diversifier les économies des collectivités « touchées par la transition » et fournir un soutien en matière de capacité pour la mise en œuvre de nouveaux projets [RNCa, ADR].

5) Promouvoir l'agriculture durable

Investissement recommandé : 4,5 milliards de dollars sur cinq ans, puis 134 millions de dollars par année, par la suite

1. **25 millions de dollars sur trois ans, avec option de renouvellement**, pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale d'utilisation des terres [AAC, RNCa, ECCC];
2. **Programmes d'incitatifs à l'habitat agricole**
 - **500 millions de dollars sur cinq ans** pour rétablir le financement d'un programme national de conversion des cultures fourragères vivaces visant la conversion à l'échelle des champs [AAC];

- **500 millions de dollars sur cinq ans** pour optimiser le rendement économique et environnemental des terres marginales au moyen de technologies agricoles de précision et intelligentes et de la mise en œuvre d'incitatifs stratégiques et financiers [AAC];
 - **1 milliard de dollars sur cinq ans** pour offrir des incitatifs financiers aux producteurs afin d'éviter la conversion de prairies indigènes et artificielles, de terres humides et de zones forestières [AAC];
 - **200 millions de dollars sur cinq ans, puis 25 millions de dollars par année, en continu**, pour élaborer et mettre en œuvre un fonds visant à appuyer l'accès aux terres agricoles pour le milieu agricole [AAC, ARC];
 - Élaborer et mettre en œuvre un programme de dons de produits agricoles en collaboration avec tous les ordres de gouvernement afin de faciliter la protection des terres agricoles;
- 3. Améliorer la collecte et la diffusion des données environnementales, climatiques et socioéconomiques**
- **50 millions de dollars sur trois ans, puis 2 millions de dollars par année, en continu**, pour les données et la comptabilisation du carbone [AAC, ECCC, StatCan];
 - **100 millions de dollars sur cinq ans, suivis de 20 millions de dollars par année, en continu**, pour accroître les investissements dans la recherche qui quantifie les avantages économiques, environnementaux et sociaux des pratiques agricoles [AAC, CRSH, CRSNG];
 - **25 millions de dollars sur trois ans** pour faciliter l'élaboration d'un système axé sur le marché pour évaluer les services écologiques [AAC];
- 4. Accélérer et accroître la mise en œuvre de pratiques, de technologies et d'innovations respectueuse du climat et de la nature**
- **500 millions de dollars sur cinq ans** pour les outils, l'aide technique et le transfert des connaissances [AAC];
 - **6 millions de dollars sur trois ans** pour élaborer une stratégie sur la santé des sols [AAC];
 - **1,08 milliard de dollars sur cinq ans, suivis de 87 millions de dollars par année, en continu**, pour veiller à ce que les programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE) intègrent la gestion des risques climatiques, les pratiques environnementales et la préparation aux changements climatiques [AAC];
 - **550 millions de dollars sur cinq ans** pour une initiative de chaînes de valeur durables [AAC, ISDE].

Liste complète des recommandations de la Coalition pour un budget vert pour le budget de 2024

Comme il a été mentionné, de plus amples renseignements sur les recommandations énoncées, ainsi que d'autres recommandations complémentaires, sont disponibles dans les [Recommandations préliminaires relatives au budget de 2024](https://greenbudget.ca/?lang=fr) de la Coalition pour un budget vert². Nous nous attendons à ce que les *recommandations* définitives révisées de la Coalition pour un budget vert pour le budget de 2024 soient disponibles en septembre 2023 à <https://greenbudget.ca/?lang=fr>.

La liste complète des recommandations actuellement attendues dans les *recommandations* définitives de la Coalition pour un budget vert pour le budget de 2024 est la suivante :

Recommandations présentées (comme ci-dessus)

1. **Financement pour la protection et le rétablissement de la nature au Canada**
2. **Campagne de rénovations pour des maisons résilientes aux changements climatiques et écoénergétiques plus abordables**
3. **Mise en place d'un réseau d'électricité à émissions nulles fondé sur les énergies renouvelables**
4. **Des emplois durables pour un Canada carboneutre**
5. **Progression de l'agriculture durable**

Recommandations complémentaires

1) *Intégration du climat et de la nature dans la politique budgétaire, la budgétisation et les dépenses du gouvernement*

Politique industrielle carboneutre

Conditions relatives au climat et à la biodiversité des dépenses fédérales

Réorientation des finances publiques nationales et des subventions au détriment des combustibles fossiles

Élimination des subventions qui nuisent à l'environnement

2) *Financement pour la protection et le rétablissement de la nature au Canada : Protéger, restaurer, gérer et intégrer*

Protéger

Conservation des terres

Aires protégées et de conservation dirigées par les Autochtones

² <https://greenbudget.ca/wp-content/uploads/sites/5/2023/06/Green-Budget-Coalitions-Preliminary-Recommendations-for-Budget-2024-June-8-2023.pdf> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

- Espèces à statut précaire
- Connectivité écologique
- Fonds de dotation pour renforcer le secteur privé de la conservation des terres
- Océans du Canada
 - Planification du réseau d'aires marines protégées
 - Planification spatiale marine

Restaurer

- Décennie pour la restauration : notre voie commune vers la deuxième cible
 - Organe de coordination de la restauration
 - Approvisionnement national en semences
 - Atteindre les objectifs de restauration du Canada

Gérer

- Gestion de la pêche en mer
 - Approche écosystémique pour la gestion des pêches
 - Système moderne de surveillance et d'observation des prises de pêche
 - Fonds des pêches de l'Atlantique
 - Pollution sonore sous-marine
 - Gestion de l'eau douce
- Gestion et réduction des impacts négatifs sur la biodiversité
 - Espèces envahissantes
 - Approche Une seule santé
 - Pesticides
 - Arrêter et inverser le déclin des populations d'oiseaux

Intégrer et mobiliser

- Aligner les politiques et les investissements sur l'arrêt et l'inversion de la perte de la biodiversité
- Aide internationale à la biodiversité
- Données, recherches, informations et connaissances exactes
- Inventaires géospatiaux
- Carbone bleu

3) *Climat : Réductions des émissions*

- Centre d'excellence sur le pétrole, le gaz et le méthane

Transport

- Réduction des émissions liées au transport au moyen de vélos électriques, d'actions et de solutions de tarification
- Décarbonisation des véhicules moyens et lourds
- Autobus scolaires électriques
- Transport en commun
- Transport maritime
- Financement climatique international
- La tarification du carbone au Canada a encore besoin d'une plus grande certitude

4) *Adaptation au climat*

Stratégie nationale d'adaptation

Accroître les investissements dans l'adaptation de base

Centre national d'adaptation

Fonds municipal pour le climat

5) *Justice environnementale*

Bureau de la justice environnementale

Plan de gestion des produits chimiques

Programmes d'emplois pour les jeunes

La Coalition



La **Coalition pour un budget vert**, qui existe depuis 1999, réunit 22 des principaux groupes de défense de l'environnement et de conservation du Canada (*voir les logos sur la couverture*) qui, ensemble, comptent plus d'un million de membres et de sympathisants, afin de présenter une analyse des questions les plus pressantes relatives à la durabilité de l'environnement au Canada et de formuler, à l'intention du gouvernement fédéral, des recommandations sur les possibilités financières et budgétaires stratégiques.

Coordonnées

Andrew Van Iterson

Gestionnaire, Coalition pour un budget vert

240, rue Slater, bureau 300

Ottawa (Ontario) K2P 1X4

avaniterson@naturecanada.ca, 613-562-3447, poste 243